

Initiative populaire pour la
réduction de l'impôt
sur les véhicules

**SIGNEZ
MAINTENANT**



GE ne peut plus rouler !

www.ge-ne-peux-plus-rouler.ch

4 janvier 2021

CONFERENCE DE PRESSE INITIATIVE POUR LA REDUCTION DE L'IMPOT AUTO

«Circuler à Genève : un casse-tête qui coûte trop cher»

Par Céline Amaudruz, présidente UDC Genève

Si nous nous retrouvons ici aujourd'hui, c'est parce que la situation au niveau de la circulation est devenue intenable dans notre ville. Certes, Genève a perdu son titre de championne suisse du bouchon en février 2020 – au profit de Lugano - selon une étude d'INRIX, société américaine championne de la mobilité connectée. Nous ne connaissons pas encore les résultats pour l'année en cours. Mais une chose est sûre : depuis ce printemps, circuler à Genève en véhicule à moteur relève d'un défi quotidien, d'un véritable casse-tête chinois...

Pourquoi absolument vouloir prendre sa voiture me direz-vous ? Pourquoi ne pas acheter un vélo électrique ou ressortir son vieux cycle de la cave après l'avoir fait réviser ? Après tout, chacun sait que le vélo pollue moins qu'un véhicule à moteur, c'est inéluctable. Mais ce qui l'est aussi, c'est le fait que de nombreuses personnes ont véritablement besoin de leurs quatre roues. Je pense aux livreurs de toutes sortes de marchandises, meubles ou victuailles, aux installateurs de frigos ou de cuisinières et à bien d'autres professionnels. Je pense aux déménageurs ou aux artisans, aux collaborateurs ou aux patrons de PME qui, chargés, ne peuvent pas emprunter un deux roues ou les transports publics. Mais je pense aussi aux gens qui habitent hors de la cité, dans des lieux moins bien desservis que la ville par les transports publics. Je pense enfin aux personnes d'un certain âge et pas uniquement aux seniors qui ne peuvent pas enfourcher un vélo faute de souplesse, aux mamans qui se débrouillent pour amener leurs enfants à la crèche ou à l'école avec les poussettes sans pouvoir utiliser les

transports en commun. Autant dire que les cette situation intenable touche tout le monde !

Nous ne pouvons plus circuler dans notre propre ville. Ce que je constate tous les jours, c'est que la situation empire. Ce printemps, la pandémie de COVID 19 n'a été qu'un prétexte pour supprimer des centaines de places de stationnement pour planter des pilones et créer des zones qui ne servent absolument à rien comme à la rue des Rois, pour citer une rue que les journalistes connaissent bien. Prétexte aussi que d'utiliser la pandémie et le retour progressif des activités économiques et sociales pour créer des pistes cyclables géantes, ces fameuses «pistes d'atterrissage» comme elles ont été surnommées.

Le résultat ? Des conditions de circulation hallucinantes avec, hélas, des incidences directes sur l'activité économique et plus, grave, la survie de nombreux commerces et entreprises.

La méthode du Conseil d'Etat a de quoi surprendre puisque ces mesures de circulation n'ouvrent aucune possibilité de recours ou d'enquête publique et que la compensation des stationnements supprimés n'a pas été requise. Les aménagements cyclables litigieux ont été réalisés en toute discrétion, sans concertation avec les milieux économiques ou les représentants des automobilistes.

La décision du Conseil d'Etat restreint fortement les droits fondamentaux et constitue ni plus ni moins qu'un déni de démocratie. Les automobilistes, eux, découvrent chaque jour la suppression de places de stationnement : «rien» que 4'000 ont été validées par les Genevois en septembre 2020. Des automobilistes qui, soit dit au passage, s'acquittent, en moyenne, d'un impôt auto élevé par rapport à d'autres cantons.

Nous n'acceptons pas de nous soumettre de la sorte et avons ainsi décidé de lancer une initiative cantonale afin que les véhicules à moteur arrêtent de payer pour des infrastructures qu'ils ne peuvent tout simplement plus utiliser. Un comité référendaire a été créé et aujourd'hui, nous vous présentons notre initiative pour la réduction de l'impôt sur les véhicules. Nous avons jusqu'au 30 avril 2020 pour récolter les 5370 signatures nécessaires à notre initiative législative cantonale «Pour la réduction de moitié de l'impôt sur les véhicules».